



# DÉBATS DU SÉNAT

---

2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 149 • NUMÉRO 25

---

## LE FONDS DU CANADA POUR LES PÉRIODIQUES

Interpellation—Suite du débat

Discours de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 10 décembre 2013

## LE SÉNAT

Le mardi 10 décembre 2013

### LE FONDS DU CANADA POUR LES PÉRIODIQUES

#### INTERPELLATION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénatrice Chaput, attirant l'attention du Sénat sur la décision unilatérale du gouvernement conservateur de ne pas entreprendre une révision des normes et des critères du Fonds du Canada pour les périodiques, et sur les conséquences désastreuses de cette inaction sur des journaux francophones en milieu minoritaire, tel que *La Liberté*, le seul hebdomadaire francophone au Manitoba.

**L'honorable Claudette Tardif :** Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui sur une question qui, malheureusement, n'est pas encore réglée, et qui porte sur les critères non connus de la formule de financement du Fonds du Canada pour les périodiques.

Permettez-moi tout d'abord de remercier notre collègue, l'honorable Maria Chaput, d'avoir mis de l'avant cette interpellation au sujet du Fonds du Canada pour les périodiques, ce programme crucial qui a un impact direct sur la survie de nos journaux francophones dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. La sénatrice Chaput attire l'attention du Sénat, et je cite :

[...] sur la décision unilatérale du gouvernement conservateur de ne pas entreprendre une révision des normes et des critères du Fonds du Canada pour les périodiques, et sur les conséquences désastreuses de cette inaction sur certains journaux en milieu minoritaire.

Le 29 novembre dernier, la sénatrice Chaput a présenté un vibrant témoignage en décrivant la situation qui sévit au journal *La Liberté*, hebdomadaire francophone dont le 100<sup>e</sup> anniversaire a été célébré en juin dernier.

Il est impensable d'imaginer que, sans une intervention immédiate de la ministre du Patrimoine canadien, les Manitobains risquent de perdre leur seul hebdomadaire francophone.

De plus, d'autres journaux francophones comme ceux de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de l'Ontario éprouvent de sérieuses difficultés.

Chers collègues, il y a déjà plusieurs années que ces journaux communautaires subissent les contrecoups d'un retard de Patrimoine canadien à adapter la formule de ce programme selon les besoins particuliers de certains journaux francophones en milieu minoritaire, soit ceux qui couvrent un vaste territoire et qui ne peuvent faire autrement que d'avoir recours à Postes Canada pour leur livraison hebdomadaire.

La sénatrice Chaput et moi avons demandé au gouvernement, à maintes reprises, de revoir la formule de financement et de rendre publics les critères spéciaux d'admissibilité. Aujourd'hui, le retard dans les ajustements de la formule est devenu inacceptable.

Le financement insuffisant est arbitraire et oblige les journaux francophones à opérer avec de moins en moins de revenus.

Je suis intervenue dans cette Chambre, à plusieurs reprises afin de sensibiliser mes collègues à cette sérieuse problématique. En

novembre 2009, l'Association de la presse francophone m'avisait d'un retard possible de l'introduction du Fonds du Canada pour les périodiques et s'inquiétait déjà d'un ajustement de la formule de ce programme.

Il faut souligner que, depuis quelques années, ces hebdomadaires francophones ont aussi subi une perte substantielle et graduelle provenant d'autres sources de revenus. Par exemple, le gouvernement fédéral a coupé considérablement ses dépenses de publicité dans les journaux. De plus, plusieurs organismes et associations subissant des coupures de budget ont de moins en moins recours aux journaux pour réserver des espaces publicitaires.

Parlant de publicité fédérale, permettez-moi, chers collègues, de porter à votre attention une situation fort inquiétante pour les journaux de langue officielle. Au cours de la dernière semaine, la Société canadienne des postes, une société de la Couronne assujettie à la Loi sur les langues officielles, a effectué un placement publicitaire national. Des journaux comme le *Chronicle Herald* de la Nouvelle-Écosse, le *Winnipeg Free Press* du Manitoba et le *Calgary Herald* et l'*Edmonton Journal* de l'Alberta ont obtenu une grande publicité en anglais. En vertu de la Loi sur les langues officielles, la Société canadienne des postes aurait dû placer cette annonce, dans le journal de langue officielle de la province, afin d'informer les francophones, au même titre que les anglophones, des services offerts par Postes Canada à l'aube de la période des Fêtes. Or, dans le plan média soumis par la firme Zenith Optimédia de Toronto, les journaux de langue officielle ont été volontairement ignorés.

De plus, la Société canadienne des postes a accepté ce plan média sans apporter les correctifs nécessaires en vertu de la loi. Des contacts de ces journaux envers la firme, ainsi qu'un suivi du bureau du Commissariat aux langues officielles auprès de la firme afin de les informer qu'ils devaient se conformer à la loi, se sont avérés vains. Zenith Optimédia a refusé de faire volte-face dans ce dossier. À mon avis, cette situation est très inquiétante. Des plaintes ont été faites au bureau du commissaire aux langues officielles qui confirmeront que Postes Canada n'a pas respecté ses obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles, mais, pour les journaux francophones en situation minoritaire, le mal sera déjà fait : ils n'auront pas eu cette annonce. Les grands perdants sont donc les lecteurs de ces journaux, qui n'ont pas accès aux mêmes informations que les lecteurs anglophones.

Parlant de Postes Canada, une augmentation constante des tarifs, dont la prochaine est prévue pour le mois de janvier, fait croître les dépenses. Difficile pour un journal provincial comme *Le Franco* d'envisager un autre mode de distribution, alors que ses abonnés se retrouvent partout en province, de Saint-Isidore, dans le nord-ouest, à Lethbridge, dans le sud-est, deux communautés séparées par 10 heures de route.

Au cours des trois dernières années, les hebdomadaires francophones ont vu leur financement subir une baisse en raison du nouveau programme. Les administrateurs du journal ne connaissent toujours pas la formule exacte de calcul, formule qui serait basée sur le nombre d'abonnés payants au journal. Outre les critères utilisés pour déterminer qui est admissible et qui ne l'est pas, les récipiendaires ne connaissent toujours pas les critères qui ont permis d'arriver à un montant X ou Y. Les journaux se voient attribuer un montant, mais sans justification précise.

Et voilà que la troisième et dernière année du programme arrive à échéance, le 31 mars 2014. Hier, le 9 décembre 2013, c'était la date

limite pour les journaux pour soumettre leur demande pour l'année financière 2014-2015. Les demandes ont donc été faites, sans que les journaux aient pris connaissance de l'évaluation des trois premières années du fonds ou encore des ajustements qui seront apportés pour assurer un financement juste et équitable.

Honorables sénateurs, permettez-moi de vous présenter la situation du Journal *Le Franco*, en Alberta.

Le journal *Le Franco*, établi à Edmonton, existe depuis 85 ans et compte 4,200 abonnés. Ce journal fait partie intégrante de notre communauté. Globalement, sur une période de trois ans, *Le Franco* a connu une baisse de ses revenus en raison d'une nouvelle formule appliquée au Fonds du Canada pour les périodiques. Cette formule ne tient pas compte des contraintes réelles auxquelles sont confrontés *Le Franco* et plusieurs journaux francophones en milieu minoritaire, comme je l'ai exprimé précédemment.

Les administrateurs du journal *Le Franco* n'ont pas le choix que d'user d'imagination pour trouver des sources de revenus pour compenser les pertes. L'Association canadienne française de l'Alberta a conçu une refonte de l'adhésion de ses membres pour aider financièrement. L'Annuaire des services francophones de l'Alberta, publié annuellement, représente une autre source de revenus, tout comme la création, en septembre 2012, d'un mensuel francophone desservant la région de Calgary et du sud de la province, mais c'est loin d'être suffisant.

Le journal *Le Franco*, fort d'une équipe de seulement trois employés, mérite un soutien financier en fonction de ses activités et de ses opérations, qui sont amplement justifiées. En raison de l'augmentation du nombre de ses abonnés, le tirage augmente et, donc, il y a augmentation des coûts des services postaux. Les frais postaux vont augmenter de 10 p. 100 à partir de janvier 2014. La poste est essentielle pour distribuer le journal à travers la province. *Le Franco* continue d'imprimer son journal en format papier principalement en raison de sa clientèle disséminée sur tout le territoire albertain où, souvent, l'accès à l'Internet large bande est limité.

Les journaux francophones sont des outils de communication et d'information essentiels à la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire. Pour l'Alberta francophone et francophile, dont les communautés sont disséminées sur tout le territoire de la province, *Le Franco* jouit d'une excellente réputation grâce au travail rigoureux de son équipe de collaborateurs et des initiatives entreprises avec ses partenaires.

Les abonnements au journal sont à la hausse. De plus, en raison de sa popularité et de la croissance de la population francophone à Calgary, notre hebdomadaire albertain y a ouvert un bureau le 2 décembre dernier. Toutefois, compte tenu des budgets serrés, ce bureau est occupé par une seule journaliste qui travaille à Edmonton en tant que correspondante. Les événements à Edmonton sont

couverts par la direction du journal, une journaliste contractuelle et des pigistes.

• (1800)

On ne peut pas imaginer jusqu'à quel point ce journal doit faire des prouesses pour produire et offrir aux francophones un journal de grande qualité dans leur langue. Réaliser cet exploit exige une bonne dose de courage et de motivation de tous ses artisans.

*Le Franco*, le seul hebdomadaire francophone qui dessert la communauté franco-albertaine, joue un rôle clé dans le développement de sa communauté en se faisant le porte-parole de plusieurs associations et organismes qui comptent sur ce journal pour informer la population de leurs enjeux.

[Français]

Honorables sénateurs, la presse écrite francophone en milieu minoritaire représente une valeur inestimable pour notre pays. On doit tout faire pour la protéger et l'aider à prospérer; elle ne doit pas disparaître. Les journaux francophones méritent un traitement particulier, et il est urgent que le gouvernement prenne des mesures pour leur assurer une formule de financement transparente et des fonds stables et prévisibles.

Une intervention de la ministre de Patrimoine canadien est urgente en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. Le gouvernement doit prendre des mesures positives, sans tarder, pour sortir les journaux francophones en milieu minoritaire de cette impasse si éprouvante. Le gouvernement doit de toute urgence considérer avec une attention particulière la réalité et les besoins des journaux francophones en situation minoritaire en adaptant la formule de financement du Fonds du Canada pour les périodiques.

**L'honorable Ghislain Maltais :** La sénatrice Tardif accepterait-elle de répondre à une toute petite question?

**La sénatrice Tardif :** Bien sûr.

**Le sénateur Maltais :** Je viens d'une province francophone et, dans les régions éloignées des grands centres, nous avons aussi des problèmes en ce qui concerne les hebdomadaires régionaux qui ne sont financés par personne. J'aimerais connaître l'implication des gens d'affaires francophones; contribuent-ils, et de quelle façon? Est-ce fait de façon permanente ou est-ce que cela dépend des soldes dans les magasins? Est-ce que le milieu francophone des affaires dans ces régions contribue aux hebdomadaires régionaux?

**La sénatrice Tardif :** Oui, le milieu d'affaires contribue, en ce sens qu'ils achètent des annonces publicitaires dans l'hebdomadaire, et en plus, *Le Franco* publie annuellement une petite revue faisant la compilation de toutes les associations et entreprises qui opèrent en français dans la province.